

VILLE DE BRIGNOLES (83170)
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE - APPEL D'OFFRES OUVERT (A.O.O.)

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Hôtel de ville – 9 Place Carami – BP 307 - 83177 BRIGNOLES Cedex – Tél. : 04.94.86.22.17 - Email : dcp@brignoles.fr

Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : <https://www.brignoles.fr>

Adresse Internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Collectivité territoriale.

Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché : NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES VITRES D'ECOLES ET DE BATIMENTS COMMUNAUX EN 2 LOTS SUR 4 ANS.

Caractéristiques du marché :

Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire passé sous la forme d'un marché public de prestations de services à bons de commande, sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de dépenses, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande et passés dans le cadre des dispositions des articles R.2162-1 à R.2162-6 du Code de la Commande Publique. Le marché a une durée globale de 4 ans. Il est conclu pour une première période de douze mois et débute à compter de sa date de notification. Il peut être ensuite reconduit 3 fois par voie expresse.

Date prévisionnelle du début des prestations : Novembre 2025, date à laquelle se terminent les marchés actuels.

Les prestations sont divisées en 2 lots, attribués par marchés séparés, selon la répartition ci-dessous :

- Lot n° 1 : Ecoles : Montant maximum annuel de dépenses : 350 000 € HT

- Lot n° 2 : Bâtiments communaux : Montant maximum annuel de dépenses : 55 000 € HT

Les montants de dépenses de chacun des lots prennent en compte des prestations exceptionnelles.

- Montant maximum de dépenses sur 1 an tous lots confondus : 405 000 € HT

- Montant maximum de dépenses sur 4 ans tous lots confondus : 1 620 000 € HT

Pour information, la dépense moyenne annuelle pour le lot n°1 est de 217 000 € H.T et la dépense moyenne annuelle pour le lot n°2 est de 23 500 € HT (moyenne établie sur les dépenses des quatre dernières années).

Chaque candidat est autorisé à présenter une offre pour plusieurs lots.

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert passé dans le cadre des dispositions des articles L.2124-2 - R.2124-2 et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande Publique.

Classification C.P.V. : 90911200-8 (Services de nettoyage de bâtiments) – 90911300-9 (Services de nettoyage de vitres). – 90919300-5 (Services de nettoyage des écoles).

Code NUTS : FRL05

Variantes : Non autorisées.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Accord-cadre conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés solidaires (souhaités).

Délai minimum de validité des offres : 120 jours.

Modalités de financement : Fonds propres.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : L'euro.

Date et heure limites de réception des offres : Le 12 Septembre 2025 à 17h00.

Conditions de participation :

1/Possibilité de procédure DUME S :

« Cela permet aux entreprises de candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET. Le mode de transmission des éléments de la candidature et de l'offre est dématérialisé. La réponse électronique est indispensable mais aucune signature n'est exigée (La signature sera dans ce cas demandée à postériori à la seule entreprise retenue). Voir les détails dans le règlement de la consultation »

2/Candidature de votre entreprise, hors procédure DUME S :

Conditions fixées aux articles, R.2142-1 à R.2142-14 et R.2143-11 et R.2143-12 du Code de la Commande Publique et précisées dans le règlement de consultation. Le candidat devra en particulier fournir :

- Imprimé **Cerfa DC1** joint au DCE ou téléchargeable <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> à compléter),

- Imprimé **Cerfa DC2** joint au DCE ou téléchargeable <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> à compléter),

- Copie du ou des **jugements prononcés**, si le candidat est en redressement judiciaire,

- **Attestation sur l'honneur** du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées aux articles L2141-1 à L2141-6 ; L2141-7 à L2141-11 du Code de la Commande Publique (dater et signer la déclaration sur l'honneur jointe au D.C.E.)

- Renseignements sur le **respect de l'obligation d'emploi** mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. (si DC1 non produit).

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les **capacités professionnelles, techniques et financières** d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public.

Justifications à produire quant à la capacité économique et financière :

- Déclaration concernant **le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires** concernant les fournitures et prestations objet du marché, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ou rubrique F1 de l'imprimé DC2.

Justifications à produire concernant les références professionnelles et la capacité technique :

- Présentation d'une liste des **principales prestations effectuées au cours des trois dernières années**, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Fournir si possible des attestations de bonne exécution. Les références présentées doivent porter sur des prestations similaires à l'objet du marché.

- Description des **moyens humains et matériels généraux** dont dispose le candidat pour faire face à la bonne exécution des prestations.

N.B : Conformément aux dispositions de l'article R. 2143-13 du Code de la Commande Publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais :

1/ d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel à condition que l'accès à celui-ci soit gratuit et, le cas échéant, que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires sa consultation,

2/ d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires à sa consultation et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qui ont déjà été transmis au service acheteur concerné lors d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants : Qualité des prestations : 60 % - Prix des prestations : 40%.

Modalités d'obtention du dossier de consultation : Gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr

Conditions de remise des offres :

Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du Code de la Commande Publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr (aux conditions indiquées dans le Règlement de la Consultation).

Renseignements d'ordre administratif : Mairie de Brignoles - Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.

Renseignements d'ordre technique : Mairie de Brignoles – Magasin Municipal – Quartier de Paris – Route du Val – 83170 Brignoles - n° de téléphone : 04 94 86 15 98 – ou 06 07 04 33 57- Email : bodinop@brignoles.fr

Affaire suivie par Monsieur BODINO Philippe.

Visite obligatoire du (des) site(s) ou des locaux :

Chaque candidat devra obligatoirement s'être rendu sur le site des prestations du ou des lots auxquels il désire répondre, préalablement à la remise des offres, afin de reconnaître les lieux et locaux où seront réalisées les prestations de nettoyage.

Pour ce faire, un rendez-vous devra être pris auprès de M. BODINO Philippe au 04 94 86 15 98 ou 06 07 04 33 57.

Jours de visite proposés : voir article 2.6.2. du Règlement de Consultation (R.C.).

Un certificat de visite du site sera établi. Un double ou une copie sera remis au candidat.

Renseignements d'ordre administratif : Mairie de Brignoles - Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.

Renseignements d'ordre technique : Mairie de Brignoles – Magasin Municipal – Quartier de Paris – Route du Val – 83 170 Brignoles – Affaire suivie par M. BODINO Philippe - Tél. : 04 94 86 15 98 ou 06 07 04 33 57 – Mail : bodinop@brignoles.fr

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89 - Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.

- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).

- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).

- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.

- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.

- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérécours citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi à la publication : Le 17 Juin 2025